

**Rectorat
Inspection pédagogique régionale
Sciences économiques et sociales**

Paris, le 06 septembre 2023

Dossier suivi par :

Sébastien ASSERAF-GODRIE IA-IPR
Académies de Paris et Guyane
Mél : sebastien.asseraf-godrie@ac-paris.fr

Sébastien ASSERAF-GODRIE
IA-IPR de sciences économiques et sociales

à

Secrétariat des IA-IPR :

Monique Boston
Tél : 05 94 27 22 31
Mél : monique.boston@ac-guyane.fr

**Mesdames et messieurs les professeurs de
Sciences économiques et sociales**

Objet : Lettre de rentrée de l'inspection de Sciences économiques et sociales 2023-2024

Mesdames et Messieurs les Professeurs de sciences économiques et sociales, chers collègues,

Je me permets tout d'abord de vous saluer tous et chacun puisque je prends à compter de cette année scolaire le pilotage des SES dans l'Académie de Guyane. Il est entendu que je me présenterai plus longuement et que nous serons amenés à nous découvrir et échanger lors de mes déplacements. Bien entendu, je souhaite aussi la bienvenue aux nouveaux collègues arrivant dans l'académie, qu'ils soient titulaires, professeurs contractuels. Une mention particulière aux collègues nouvellement reçus aux concours, qu'ils en soient félicités.

L'accompagnement des professeurs

À l'instar des années passées, Pascal MENCE et moi-même tenons à remercier les professeurs qui ont accepté des **missions de tutorat** et d'accompagnement de professeurs stagiaires ou contractuels.

L'accompagnement des professeurs titulaires comme contractuels s'opère également par des visites d'accompagnement en plus des inspections classiques (rendez-vous de carrière, validation d'année de stage...), ainsi que des réunions d'équipe. Eu égard à mon arrivée sur l'Académie, j'espère pouvoir en réaliser de nombreuses afin de vous rencontrer toutes et tous. Bien entendu, ces visites et inspections seront priorisées selon le cadre réglementaire habituel (rendez-vous de carrière, stagiaires, contractuels...), mais si vous souhaitez que je vienne vous voir, n'hésitez pas à me le signifier en amont. Je ferai au mieux et selon les priorités précitées. Pour toutes mes visites et inspections, vous serez informés en anticipation par le biais de vos secrétariats d'établissement. Mon courrier comportant l'ensemble des pièces à mettre à ma disposition par exemple les programmations et progressions, des préparations de cours des différents niveaux de classe, des évaluations corrigées...

Afin de vous connaître et de vous accompagner au mieux, n'hésitez pas, si vous le souhaitez- à me transmettre directement par courriel (sebastien.asseraf-godrie@ac-paris.fr) vos compte-rendu de conseils d'enseignement

dans lesquels vous décrivez brièvement l'état de la discipline dans l'établissement, les enjeux et surtout les projets individuels et collectifs. C'est souvent riche d'informations pour moi venant à votre rencontre.

Plan académique de formation 2023-2024

Les **actions relevant de notre disciplinaire** ne nécessitent pas d'inscription individuelle préalable, les professeurs étant inscrits collectivement aux actions.

Je rappelle l'existence d'un **accompagnement à la préparation du [Capes interne](#)** et j'encourage les collègues concernés à y participer et à se préparer activement pour ce concours. Tout juste sorti de la correction du **[CAPES externe](#)** (Je reste vice-président de l'Agrégation externe), je pourrai aussi vous fournir aide et conseils adaptés. **Les inscriptions aux concours de recrutement d'enseignants de la session de 2024** sont prévues **du 3 octobre au 9 novembre 2023**. Vous trouverez les informations sur le concours et sur les épreuves sur le site devenirenseignant.gouv.fr. Une préparation sérieuse, encadrée par des collègues expérimentés et s'inscrivant dans une dynamique collective, ouvre indéniablement des chances de réussite, dans un contexte où il y a un nombre de postes au concours relativement maintenu et un nombre de candidats qui a fortement diminué lors des dernières sessions. N'oublions pas que le jeu des mutations de titulaires et la variabilité des demandes d'EDS de SES peuvent rapidement menacer la pérennité de certains postes de contractuels. Enfin, ainsi que mon prédécesseur l'a souvent souligné précisons que par respect pour nos collègues qui s'investissent dans l'accompagnement des préparatoires au concours il est impératif de **remettre les RAEP dans les meilleurs délais** afin de leur permettre de les relire dans de bonnes conditions et d'intégrer en retour les conseils donnés. Cette année devrait vous être proposée une journée de formation orientée vers l'élaboration de sujets d'oraux du second groupe d'épreuve de sorte à bien cerner les contraintes et enjeux de ces sujets et mieux conscientiser les attentes effectives des programmes.

Pour les **autres types d'action de formation** hors SES il est nécessaire de s'inscrire. Une nouvelle **campagne d'inscription au Plan Académique de Formation** pluriannuel de l'Académie de Guyane 2021/2024 est ouverte depuis juin.




REGION ACADÉMIQUE
GUYANE
ÉLÉVES
ENSEIGNANTS
PARENTS

CAMPAGNE DU PLAN ACADÉMIQUE DE FORMATION
2023-2024

Dès le 16 juin 2023 vous allez pouvoir candidater au PAF 2023/24.
Vous trouverez les informations, les étapes à suivre ainsi que les tutoriels pour vous aider dans vos démarches.

Je commence ici



Les programmes, les projets...

Au moment où je vous écris l'information principale à retenir et que vous connaissez certainement déjà, reste que **les épreuves finales de spécialité devraient de nouveau se dérouler en juin**. Aussi c'est **l'ensemble du programme** qui devra être achevé pour ce mois. Une note de service au BOEN est prévue pour le 21 septembre et devrait, nous l'espérons, préciser tout cela. Peut-être, il y aurait-il aussi une distinction entre le programme tel qu'il est aujourd'hui et le programme évaluable ? Mais rien n'est moins certain. Cela dit pas d'inquiétude, ainsi que je l'expliquais à des collègues à l'interrogation fort légitime, vous êtes invités d'une part à **suivre une "programmation classique"** (par exemple Croissance, puis Commerce international, puis Structure sociale...), pour ensuite adapter votre progression en fonction de ce qui, encore une fois nous l'espérons, ne devrait pas tarder à paraître. L'important est de **bien en rester au objectif d'apprentissage ni plus ni moins**.

Aussi attention à **ne pas opérer une lecture extensive des programmes**. Les objectifs d'apprentissage sont des finalités pour les élèves. Il n'est ni utile ni pertinent d'en rajouter. Si de nécessaire je rappelle que les programmes sont fondés sur la compréhension de mécanismes scientifiques et non sur des collections de notions ex ante. **La priorité est de vous assurer que les élèves sont capables d'exprimer avec clarté des mécanismes économiques et processus sociaux tels qu'ils sont ciblés dans les programmes**. Il en est de même **des objectifs d'apprentissage du programme concernant l'utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques** qui ne sont pas rattachés à des chapitres spécifiques.

Nous aurons bien entendu l'occasion d'échanger sur tout cela et les résultats des élèves ainsi que sur leurs

apprentissages lors des animations de SES, mais aussi lors de mes visites et inspections individuelles.

Par ailleurs, je vous invite à investir les différents projets et partenariats de la discipline comme le concours [GESA](#) avec la Banque de France et l'IEDOM (le [rapport économique de la Guyane](#) est sorti), la [compétition européenne de statistique](#) avec l'INSEE, le concours « [Découvrons notre Constitution](#) » avec le Conseil constitutionnel ou encore [le concours campus de l'innovation](#) en partenariat avec le Collège de France... Tous sont l'occasion d'apprendre de façon particulièrement motivante.

Le numérique au service des élèves et des professeurs

L'**Interlocutrice académique au numérique (IAN)** pour notre discipline et la [Délégation académique au numérique éducatif \(DANE\)](#) sont à votre service pour vous apporter l'accompagnement et les ressources nécessaires. Merci à Camille MOTAIS (Camille.Motais@ac-guyane.fr) qui reste la webmestre et l'interlocutrice académique au numérique (IAN) de notre discipline. N'hésitez pas à partager vos productions (exercices, séances...) numériques avec tous. Le travail en collaboration est toujours un enrichissement de sa pratique et une économie de temps une fois dépassés les coûts d'entrée dans l'utilisation du numérique. [L'ENT Wilapa](#), poursuit son [déploiement dans l'académie](#).

Le pilotage et l'animation de la discipline

Ils sont assurés, sous mon autorité, par **Pascal MENCE** (Pascal.Mence@ac-guyane.fr), chargé de mission d'inspection, n'hésitez pas à le solliciter dans la cadre de ses missions. Merci à lui pour son investissement au service de la discipline dans l'académie.

Les informations relatives à la discipline seront toujours communiquées par **la liste de diffusion des professeurs de SES de l'académie de GUYANE**. (liste.enseignants-ses-pub-priv@ac-guyane.fr). Les professeurs de SES y sont inscrits automatiquement avec leur adresse électronique professionnelle (à consulter très régulièrement, n'oubliez pas non plus de la vider régulièrement des courriels en surnombre de sorte que vous receviez bien vos courriels professionnels). Je vous invite également à visiter régulièrement **le [site disciplinaire académique](#)** afin d'y trouver les informations relatives à notre discipline ainsi que des ressources pédagogiques.

Je ne dispose pas encore de mon agenda, mais j'envisage prévu de me rendre en Guyane en amont des congés de Noël et au plus tôt selon l'arrivée de mon arrêté d'extension. J'aurai alors le plaisir de tous vous rencontrer lors des animations de l'inspection et pour travailler plus particulièrement les évolutions et les enjeux actuels de notre discipline. Sans oublier bien entendu les inspections et visites individuelles.

Anticipant avec enthousiasme nos rencontres je vous prie chères et chers collègues, mesdames et messieurs les enseignants de Sciences économiques et sociales de recevoir mes souhaits d'une belle rentrée scolaire et d'une année riche de défis et de projets.

Sébastien ASSERAF-GODRIE
IA-IPR SES